

Forum de Quartier

La Plaine, Coteaux
Grand Centre

COMPTE-RENDU

Date : mardi 13 juin 2023

Lieu : Maison de quartier des Linandes

Nombre de personnes rencontrées : 33

Intervenants / animateurs de la rencontre

- Jean-Paul JEANDON, maire de Cergy
- Agnès COFFIN, adjointe au maire déléguée à la vie locale et à la jeunesse
- Françoise COURTIN, adjointe au maire déléguée à la santé, la prévention et la lutte contre la désertification médicale
- Elue de proximité : Josiane CARPENTIER
- Equipe de la maison de quartier : Boushira ROPERS, responsable ; Oumou LY et Gabriel BECKER, ADL ; Jean-Luc CRON, référent famille ; Ghislaine CAUMARTIN, chargée d'accueil ; Florence MAKPOLO, assistante ; Pascal VILALA, régisseur.
- Equipe de la direction de la santé de la Ville : Katia LE BOUGEANT, Mélissa MAHIEUX.

Les Forums de quartier, comment ça marche ?

- Ouverts à tous et centrés autour de deux thématiques - pour cette session, une seule thématique à titre exceptionnel
- Trois Forums de quartier par an et par secteur : Hauts-de-Cergy/Trois-Bois, Orée du Bois/Bords d'Oise, Axe-Majeur/Horloge, Coteaux/Plaine/Grand-Centre.

LES OBJECTIFS DES FORUMS DE QUARTIER ?

- Informer et débattre de tous les sujets qui concernent la population pour produire ensemble des propositions,
- Partager ensemble l'expérience du quotidien dans les quartiers,
- Échanger directement avec les élus,
- Suivre l'ensemble des contributions,
- Former à la citoyenneté et se former au fonctionnement de la collectivité.

- Les propositions issues des Forums de quartier n'ont pas de valeurs décisionnelles. Chaque décision prise à la suite des Forums de quartier sera annoncée lors du Forum suivant.
- Chaque proposition fera l'objet d'un avis des élus sur la base d'une étude technique et budgétaire réalisée par les services municipaux.
- Certaines réponses aux questions posées par les habitants lors des Forums sont ajoutées a posteriori dans ce compte-rendu, en italique.
- La suite donnée à chaque proposition fera l'objet d'une communication lors du Forum suivant.



Santé à Cergy : parlons-en !

Contexte : Dans le cadre du renouvellement de son Contrat local de santé, la Ville a décidé de consacrer cette session de Forums de quartiers à la politique municipale de santé. Dans un premier temps, par des ateliers participatifs, le service santé de la ville recueille les attentes et demandes des habitants concernant la santé à Cergy et dans leurs quartiers. Dans un second temps, les élus et le service santé de la Ville présentent la politique municipale actuelle de santé.

Déroulé de l'atelier

Les participants de l'atelier ont d'abord individuellement puis collectivement réfléchi sur ce qu'était la santé pour eux. Ils étaient ensuite invités à classer leurs idées dans les quatre grands déterminants de la santé :

- Les facteurs individuels
- Les habitudes de vie (alimentation, pratique sportive, sommeil, etc.)
- L'environnement de vie (logement, exposition à la pollution, exposition à différents types de violence, etc.)
- L'offre de santé.

Pour en savoir plus : [une courte vidéo de l'reps Bourgogne Franche-Comté explique ces concepts](#).

Les participants ont ensuite été conviés à proposer en groupe une à deux propositions concrètes par déterminant d'action à mettre en place. À la fin du Forum, ont pu voter à l'aide de gommettes pour les deux propositions qui leur paraissaient les plus intéressantes à mettre en place.

- **Création d'un "annuaire" de toutes les professions médicales des 13 communes** (7 votes)
- **Cartographie et informations auprès des usagers par les maisons de quartier : marchés et maraîchers, offre de soins et de prévention, activités santé et sportives** (5 votes)
- **Faire de l'hôpital de Pontoise un CHU** (5 votes)
- **Carnet "bien-être" pris en charge par la ville proposant des activités auprès des cergyssois (individuelles ou collectives). Exemples : sport, massage, bien-être. Au départ : check-up et à la fin : évaluation** (4 votes)
- **Création d'un espace d'information sur la santé** (3 votes)
- **Retrouver les cafés seniors dans tous les quartiers pour lutter contre l'isolement** (3 votes)
- **Aide à la coordination des soins sur la commune + Intervenir auprès des pouvoirs publics pour réformer la formation des médecins (durée de formation inégale en Europe)** (2 votes)
- **Mettre en place des marchés locaux** (2 votes)
- **Piano-bar intergénérationnel** (2 votes)
- **Refaire les voies piétonnes, mettre des bancs et des poubelles** (0 vote)
- **Information et communication sur l'existant** (0 vote)
- **Boîte à livres** (0 vote)

Présentation de la politique de santé de la Ville

L'accès à la santé est une préoccupation majeure pour le maire et son équipe municipale. La ville de Cergy, comme à l'échelle nationale, traverse, subit une pénurie de médecin. La ville se mobilise pleinement afin d'apporter une réponse aux cergyssoises et cergyssois. Les services de la ville et l'équipe municipale travaillent activement pour apporter des réponses même si la santé n'est pas une compétence communale.

La politique de santé repose sur trois piliers : la prévention, la santé globale et la coordination avec les acteurs du territoire. Le contrat local de santé (CLS), dont le premier a vu le jour en 2011, est le fruit d'un travail collaboratif avec les partenaires du territoire et les habitants. Il a pour objectif général d'augmenter l'espérance de vie en bonne santé des Cergyssois. En 2020, le CLS a été décliné en 26 actions concrètes et fin 2022 92% de ces actions étaient réalisées. Parmi ces actions : des actions de dépistage et de prévention à destination de divers publics, la formation d'ambassadeurs du dépistage des cancers, le lancement du centre de santé en mai 2023.

Ce centre de santé est constitué de deux entités, l'espace santé Denis-Mukwege inauguré le 6 juin dernier et une Maison prévention santé. L'espace santé permettra d'offrir des possibilités d'exercice variées sur le territoire, la ville a fait le choix de soutenir la mise en place d'un espace de santé proposant un exercice salarié. Des secrétaires médicales s'occupent de tout le volet administratif de leur activité. A ce jour, l'espace santé comprend une infirmière, deux dentistes et une assistante dentaire, un dermatologue, une diététicienne, une psychologue et un ostéopathe.

>> [En savoir plus sur le contrat local de santé](#)

>> [En savoir plus sur l'espace santé Denis-Mukwege](#)

La commune n'a aucune possibilité d'influer sur les choix d'exercice de la médecine libérale. Les médecins libéraux ne peuvent se voir imposer ni contraintes d'installation, ni contraintes en lien avec le choix de leur patientèle.

Dans ce contexte, couplé à celui d'une pénurie nationale la ville propose :

- La mise en lien avec les promoteurs ou bailleurs disposant de locaux susceptibles d'accueillir une activité médicale
- L'acquisition par la ville de locaux susceptibles d'accueillir une activité médicale
- L'accompagnement des professionnels souhaitant réaliser des travaux d'aménagement.

Pour les déplacements des seniors sur des rendez-vous médicaux, la ville dispose d'un service de transport à la demande ouvert aux cergyssois à partir de 65 ans qui permet pour un coût de 2€ par trajet (4€ aller/retour) d'être pris en charge du lieu du domicile au lieu de consultation sur tout le territoire de l'agglomération.

QUESTIONS DES HABITANTS

- **Si la Ville choisit de faire venir des médecins étrangers, seront-ils aptes à travailler en France ?**

Réponse du maire : Les médecins qu'il est possible de faire venir ont obligatoirement des diplômes européens. Ils devront également obligatoirement disposer de l'habilitation de l'ARS.

- **Vous prévoyez de faire venir 3 médecins généralistes au nouvel espace santé, mais vous dites aussi qu'un médecin généraliste gère 1000 patients. 3000 Cergyssois auront donc accès à un généraliste, quid des autres habitants ?**

Réponse du maire : le contexte est très contraint. Nous mettons à disposition des médecins des locaux aux Touleuses, nous avons investi dans un futur cabinet médical aux Hauts-de-Cergy, il y aura bientôt un nouveau centre médical au Grand-Centre ainsi qu'un cabinet de radiologie qui pourra faire des IRM. De nouveaux généralistes devraient arriver à la rentrée prochaine à Cergy-Saint-Christophe, et en 2024 au Grand-Centre et aux Hauts-de-Cergy. Je comprends votre inquiétude mais cela fait 20 ans que la politique de l'Etat en matière de santé dysfonctionne, nous faisons au mieux.

- **Sur le long terme, une filière médecine à l'université de Cergy est-elle un objectif ?**

Réponse du maire : Tout à fait. Je rencontre la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche début juillet pour discuter du lancement d'une première année de médecine à l'université de Cergy le plus tôt possible (2024-2025). Je prévois également de rencontrer la directrice générale de l'ARS Île-de-France ainsi que l'ensemble des pontes des gros hôpitaux de Paris pour voir comment certains médecins peuvent venir à Pontoise afin d'encadrer plus d'internes.

- **Comment les médecins vont-ils être jugés sur leurs compétences ? Les jeunes médecins seront-ils suffisamment compétents ?**

Réponse du maire : Je fais confiance à la formation des facultés de médecine et à l'habilitation de l'ARS.

- **Que doivent faire les patients qui n'ont pas de médecin traitant à l'heure actuelle ?**

Réponse du maire : si vous êtes malade chronique, la CPAM est dans l'obligation de les orienter vers un médecin du territoire. Ces patients ne doivent pas rester sans médecin référent, appelez la mairie si vos demandes restent sans réponse. Si vous n'êtes pas malade chronique, il est possible d'indiquer dans Ameli que vous n'avez pas de médecin traitant. Je sais qu'il est compliqué de trouver un médecin à Cergy, notamment pour les nouveaux arrivants. Nous avons essayé de créer une partie de la solution avec le centre de santé, tout en sachant que cela ne résoudrait pas tous les problèmes. Je sais que nos réponses ne sont pas satisfaisantes mais sachez que la Ville dépense beaucoup d'argent pour la santé, alors même que l'Etat est défaillant sur la question.

- **Comment faire pour aller dans ce centre de santé ?**

Réponse de l'élue à la santé : il se situe rue du Chemin de fer, à Cergy-Saint-Christophe. Le parking des Genottes est juste à côté. Il y a actuellement une diététicienne, une psychologue, une dentiste et une infirmière. Des discussions sont en cours pour accueillir prochainement un ORL et bien sûr des médecins généralistes. L'objectif reste de ne pas aller chercher des médecins des villes alentours qui arriveraient avec leur patientèle déjà établie.

- **Si les médecins de l'espace santé sont salariés, ils vont changer sans arrêt et nous n'aurons jamais de médecin attitré.**

Réponse de l'élue : il n'y a aucun moyen de le savoir, à Bezons les médecins restent mais il existe en fait peu d'exemple de centres de santé sur ce modèle. Nous comptons sur la directrice du centre de santé qui a l'intention de créer un mouvement assez dynamique et de garder un esprit ouvert et décontracté, afin que tout se passe bien et que les médecins aient envie de rester.

Il ne faut pas comparer cet espace santé avec les centres dentaires que l'on voit fleurir un peu partout et où le turnover est important. Ces centres ont une approche plus commerciale que la nôtre. Notre centre de santé est géré par une association loi 1901 (ndlr : le principe de lucrativité est interdit). Si le centre fait du bénéfice, il sera réinjecté dans le centre de santé.

- **Est-ce que les médecins généralistes du centre de santé pourront être médecins traitants ?**

Réponse de l'élue : Bien sûr. Ils seront aussi fortement encouragés à être maîtres de stages et à accueillir des étudiants.